



**MRC  
D'ARGENTEUIL**  
Authentique. Avec vous.



*De coeur et de nature*

**Grenville-sur-la-Rouge**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Demande urgente au gouvernement du Québec de mettre fin au processus de vente, par Hydro-Québec, de terrains excédentaires situés en bordure de la rivière Rouge**

**Lachute, le 4 avril 2019** – De manière à préserver le caractère public et la pérennité du corridor de la rivière Rouge, la MRC d'Argenteuil et la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge demandent au gouvernement du Québec d'intervenir sans délai afin d'arrêter le processus de vente par Hydro-Québec, sur le marché public, des terrains excédentaires situés de part et d'autre de la rivière Rouge. Dans une lettre adressée conjointement au Premier ministre du Québec, monsieur François Legault, en date du 8 mars 2019, la MRC d'Argenteuil et la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge démontrent qu'il est impératif d'agir pour maintenir ces terrains exceptionnels dans l'espace public, dans une optique de préservation et de mise en valeur pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

D'une superficie totale d'environ 4,7 km<sup>2</sup>, ces terrains recèlent une richesse écologique exceptionnelle reconnue par les gouvernements du Québec et du Canada, en raison des statuts de protection floristiques terrestres et fauniques aquatiques. De plus, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques est propriétaire d'une réserve écologique, la Réserve écologique de la rivière Rouge, adjacente aux propriétés d'Hydro-Québec. La majestueuse rivière Rouge constitue également un lieu de prédilection pour les amateurs de plein air et d'aventures en eaux vives, et compte deux entreprises récréotouristiques privées spécialisées en rafting, qui bénéficient de droits d'usage sur une partie des propriétés d'Hydro-Québec.

Le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, et le maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, monsieur Tom Arnold, unissent leurs voix pour dire que la décision d'Hydro-Québec de mettre en vente ses terrains mettra en péril ce joyau collectif, et ce, de manière irréversible. Messieurs Pearce et Arnold considèrent que les motivations d'Hydro-Québec vont à l'encontre des propres valeurs de la Société d'État, notamment celle correspondant à l'action numéro 8 de son Plan d'action en développement durable 2015-2020, qui est de *poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques*.

Ne disposant pas des ressources financières nécessaires pour acquérir lesdits terrains à des fins de conservation et de mise en valeur, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté à l'unanimité, en juillet 2018, une résolution demandant au gouvernement du Québec, unique actionnaire d'Hydro-Québec, de se porter acquéreur des terrains excédentaires, de constituer un parc national et d'en confier la gestion à la Société des Établissements de Plein Air du Québec (SÉPAQ).

La stratégie de conservation et de mise en valeur des milieux naturels de la MRC d'Argenteuil, adoptée en juin 2016, identifie les terrains d'Hydro-Québec le long du corridor faisant partie d'un des plus imposants noyaux de conservation du réseau écologique de la MRC. Ces terrains possèdent des atouts écologiques significatifs, notamment des forêts centenaires et l'occurrence de plusieurs espèces menacées et vulnérables répertoriées, en plus d'un ravage de chevreuils. Sachant que le gouvernement du Québec souhaite augmenter le pourcentage d'aires protégées en zones terrestres et d'eaux intérieures, la MRC d'Argenteuil et la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge estiment qu'une intervention immédiate du gouvernement s'impose et qu'il est dans l'intérêt de la population québécoise de déployer les efforts nécessaires afin de garantir la sauvegarde de ce lieu unique, situé en territoire habité, à mi-chemin entre Montréal et Ottawa-Gatineau.

-30-

**Source :** MRC d'Argenteuil et Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

**Pour information :**

Marc Carrière  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
MRC d'Argenteuil  
[mcarriere@argenteuil.qc.ca](mailto:mcarriere@argenteuil.qc.ca)  
450 562-2474, poste 2328